



## **Déclaration liminaire SNUipp-FSU CCPC-C AEFE du 18 février 2020**

**Cette CCPC s'inscrit dans le nécessité du dialogue social et l'exigence de transparence.** Elle fait partie des instances qui permettent aux agents de participer, par l'intermédiaire de leurs représentant-es, à leur gestion collective et à l'organisation comme au bon fonctionnement de l'établissement public.

Le SNUipp-FSU y est donc attaché, d'autant plus que ces principes sont actuellement reniés de toutes parts :

- avec le maintien du projet de réforme des retraites malgré un très large rejet et les approximations reconnues de tous,
- avec la loi de la « Transformation de la fonction publique » qui vide les commissions paritaires de leurs prérogatives,
- avec les dernières réformes et décisions ministérielles à l'Éducation nationale.

L'AEFE n'est pas épargnée : la réorganisation des services internes sans consultation préalable des personnels en est l'exemple probant. À cela s'ajoutent, les contraintes budgétaires et les difficultés liées aux détachements qui créent des difficultés au sein du réseau. Le SNUipp-FSU continue de dénoncer la priorité accordée aux investisseurs privés.

**Le SNUipp-FSU demande que le dialogue social soit renforcé à tous les niveaux et rappelle le rôle central que doivent jouer les instances paritaires.**